

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 25335TSENSEM

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/10/2026

Objet : DFCPAJI_D2025_0387-convention mise _ disposition au profit de l'association Tous ensemble

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 12/10/2026

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_D2025_0387=convention mise _ disposition au profit de l'association Tous ensemble.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20261012-25335TSENSEM-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 12/10/2026



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_D2025_0387

**BATIMENT COMMUNAL
SIS 17 BIS RUE DE L'EPIDEME
A TOURCOING**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE AU
PROFIT DE L'ASSOCIATION
TOUS ENSEMBLE**

Application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7 du 28 mars 2026 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature DFCPAJI AR2026_0115 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER à signer les conventions ;

Considérant que la convention d'occupation de l'immeuble sis 17 bis rue de l'Epidème à Tourcoing n°2025-036 au profit de l'association Tous Ensemble est arrivée à son terme le 31 décembre 2025 ;

Considérant la volonté de l'association Tous Ensemble de renouveler la convention d'occupation afin de maintenir ses activités ;

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention avec l'association Tous Ensemble dont le siège social est situé à la Maison des Associations de Tourcoing, 100 rue de Lille – 59200 TOURCOING, dont le numéro de siret est le 852 412 121 000 26 représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MATHIEU, pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'une salle polyvalente mutualisée de 34,40 m², d'un bureau en rez-de-chaussée de 11,10 m², d'un bureau au 1^{er} étage d'une superficie de 10,30 m² et des parties communes pour un total de 46,90 m². où l'association Tous Ensemble pourra maintenir ses activités.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 30 juin 2027.

La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 2 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, au trésorier pour information.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.
Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le

- 9 OCT. 2026

Pour le Maire,
Par délégation,
Jean-Marie VUYLSTEKER
Conseiller délégué aux Affaires
Juridiques



Accusé Réception en Préfecture le : 12/10/2026

Publié sur le site de la Ville le : 12/10/2026